

Réponse à l'interpellation de Mme Marie-Jeanne OMARI

**Objet : Emeutes du 13 mars et importance de la
prévention**

Madame la Conseillère,

Merci de mettre en avant la prévention.

Nous avons déjà eu l'occasion de saluer le travail réalisé par tous les acteurs : je pense ici aux enseignants, aux éducateurs, à nos 18 maisons de jeunes, à notre politique d'emploi,...

La crise que nous traversons rend leur travail beaucoup plus difficile, alors que ce travail est encore plus important !

Comme vous le disiez, de nombreux manifestants ne venaient pas de Liège, et nos structures ne peuvent donc pas tout.

La prévention de toute forme de violence et l'apprentissage du vivre ensemble sont des thèmes fondamentaux qui doivent constituer des priorités nationales et régionales.

Nous devons aussi bien expliquer les choses. Expliquer que pour certains faits c'est le parquet et le Procureur du Roi qui doivent s'y pencher.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors de ma première réponse, la lutte contre toutes les formes de racisme doit également être renforcée.

Et je voudrais vous dire que par un concours de circonstances, avant les faits, nous avons – Mme Fernandez Fernandez et moi-même – rencontré les 18 maisons des jeunes pour les assurer que des moyens financiers complémentaires allaient leurs être alloués pour, dans les périodes que nous traversons, pouvoir faire un travail meilleur encore.